



Compte-Rendu du Comité Départemental de l'Action Sociale De la Somme du 25 novembre 2025



La CGT Finances a lu la déclaration liminaire suivante :

Monsieur le président du Conseil Départemental de l'Action Sociale,

Après le renversement du gouvernement Bayrou qui voulait amputer le budget 2026 de 44 milliards, Emmanuel Macron, en plein déni démocratique, avait nommé un de ses fidèles Premier ministre et imposé, de nouveau, un exécutif illégitime qui a fait long feu.

La dette sert de prétexte pour geler des dépenses de l'État.

Son augmentation n'est pas due à une hausse excessive des dépenses depuis huit ans mais plutôt à un assèchement organisé des recettes, par les largesses accordées aux entreprises (211 milliards d'€ d'aides publiques versées sans contrôles en 2023 selon la commission d'enquête du Sénat) et les cadeaux fiscaux octroyés aux plus fortuné·es qui ont conduit à ce que le patrimoine des 500 familles les plus riches de France soit multiplié par plus de 15 depuis 30 ans (80 milliards en 1993 et 1 228 aujourd'hui) et représente 42 % du PIB du pays contre 6 % en 1993.

Macron, Bayrou, Lecornu et consorts ont clairement désigné leurs ennemi·es : les services publics et leurs agent·es, les salarié·es en général, les retraité·es et les personnes les plus modestes en particulier.

La liste de ce « musée des horreurs » n'est malheureusement pas exhaustive...alors même que les services publics sont en souffrance car sous-financés.

Pour toutes ces (bonnes) raisons, la CGT a appelé, avec la FSU et SOLIDAIRES une nouvelle journée de grève et de manifestation le 2 décembre.

Après les trois premières journées de mobilisation, plus de 2 millions de personnes ont défilé pour revendiquer des hausses de salaires, la défense de nos services publics, une fiscalité juste et efficace, à rebours du budget envisagé par le Premier ministre Lecornu.

La CGT exige un autre budget qui réponde aux urgences sociales et environnementales, rétablisse la justice fiscale en mettant en œuvre la Taxe Zucman de 2 % sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'€, dégage des moyens pour nos services publics et abroge la réforme des retraites.

Dans nos administrations financières, la situation évolue de mal en pis.

À la DGFIP, les conditions de travail se dégradent, principalement à cause des suppressions d'emplois (36 662 titulaires, soit près de 30 % des effectifs depuis la création de la DGFIP en 2008).

Nos dirigeant·es, indifférent·es à la souffrance des personnels dont le nombre de suicides record en 2025 est un symptôme majeur veulent continuer la saignée : il est envisagé de supprimer 550 emplois en 2026 et 600 en 2027 et cela alors même que nos services ont subi depuis plusieurs années près de 90 % des suppressions d'emplois de toute la Fonction publique d'État. Un vrai scandale !

Concernant l'action sociale ministérielle, la CGT, qui n'était pas d'accord avec la création de la Fédération de l'action sociale des Finances (FASF), constate que derrière l'objectif de rendre plus visible l'action sociale du ministère et d'améliorer sa notoriété, la réalité est celle d'une diminution du niveau des prestations, au prétexte de contraintes budgétaires.

Au sujet de la PSC (protection sociale complémentaire), la CGT dénonce la mise en place précipitée du contrat avec Alan, «néo-assureur» (terme d'initié indiquant qu'il chasse sur des marchés sans en respecter toutes les contraintes contrairement aux mutuelles), structurellement déficitaire et donc alimenté continuellement par des levées de fonds auprès de spéculateurs internationaux à la réputation sulfureuse pour disposer de trésorerie.

Une chose est sûre : ce choix, opaque et précipité, ne s'est pas fait dans l'intérêt des agents. En effet, en écartant la possibilité du couplage entre santé et prévoyance qui aurait permis de négocier de meilleures conditions pour les agent·es en contrepartie d'un marché plus important, le ministère a délibérément choisi une «vente à la découpe» qui favorisait Alan.

On peut douter qu'un opérateur spéculatif qui doit rembourser des centaines de millions d'euros à ses

investisseurs soit en mesure d'offrir des prestations de qualité.

Le choix d'Alan n'est pas celui d'un simple changement de prestataire mais bien celui de faire rentrer l'assurantiel financiarisé dans la protection sociale des fonctionnaires.

C'est un mauvais coup contre la logique de solidarité, l'économie sociale et solidaire, la maîtrise publique de notre système de santé.

En ce qui concerne cette séance, dans le contexte de diminution de la participation de l'État au financement des activités, la CGT rappelle qu'elle s'opposera toujours à ce qu'il soit exigé des agent·es qui vivent dans les conditions matérielles les plus difficiles, une participation plus importante pour pouvoir accéder à ces activités. Nous sommes attachés à tarification des activités selon le quotient familial.

La CGT souhaite une information sur le RIA de la Cité administrative et sur les options permettant de maintenir une restauration collective à Péronne.

Elle rappelle que la restauration collective doit être reconnue comme le mode de restauration privilégié, un élément essentiel et de bien être, un moment de convivialité et de détente dans des locaux adaptés offrant des repas de qualité à un prix raisonnable.

Dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, la CGT revendique une action sociale à la hauteur des besoins de tous (actifs mais également retraité·es). Pour ce faire, le budget de l'action sociale doit être calculé, a minima, sur 3 % de la masse salariale des actifs et sur 3 % des pensions des retraité·es sans aucune réserve pour permettre à tous les agent·es des Finances :

- de développer le droit aux vacances ;
- de pouvoir se loger dignement ;
- d'accéder à la culture, aux sports, aux loisirs ;
- d'accéder à une restauration de qualité avec des produits locaux de qualité et bio ;
- d'augmenter la valeur faciale des titres restaurant avec une participation accrue de l'employeur ;
- d'augmenter l'aide à la parentalité ;
- de répondre aux demandes de prêts et d'aide des agents en difficultés.

La CGT sera toujours présente aux côtés des agent·es et continuera à faire des propositions pour améliorer l'action sociale.

Enfin, en cette Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, la CGT réaffirme son engagement total contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), qui touchent chaque jour des milliers de femmes en France et dans le monde.

Ce CDAS avait pour ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 24 juin 2025 (pour avis)
2. Actualité du CAL 2025, exécutions de fin de budget (pour avis) ;
3. Projets 2026 (pour avis) ;
4. Information sur le Fonds d'Innovation locale (FIL) ;
5. Point sur la restauration et les coins repas (pour information) ;
6. Questions diverses.

Réponse à la déclaration liminaire :

Le Président a indiqué qu'il ne pouvait répondre au volet de politique nationale de la déclaration liminaire.

Sur le niveau du budget de l'action sociale, il constate un risque de diminution mais aussi une possibilité de garder ce montant à un niveau similaire aux années antérieures. Sur la problématique des marchés régionaux pour l'organisation des sorties (autocaristes), le Président a également indiqué la possibilité de pouvoir passer hors marchés si les tarifs ou conditions n'étaient pas réunis, ce qui est un point d'amélioration.

Le Président précise qu'il n'a pas connaissance des orientations budgétaires de l'année 2026 pour l'action sociale.

Sur le volet PSC, il a assuré que les services RH de la DDFiP 80 sont mobilisés.

Concernant la restauration collective, il a déclaré que la convention avec la SNCF ne serait pas reconduite et que celle-ci serait donc dénoncée dès l'ouverture du nouveau RIA prévue pour début février 2026 sous réserve de changement.

La CGT a demandé que la dénonciation de la convention avec la SNCF ne soit réalisée qu'à l'ouverture réelle du RIA et non sur une date hypothétique d'ouverture.

Approbation du procès-verbal de séance du 24 juin 2025 (Pour avis)

Approuvé à l'unanimité.

Actualité du CAL 2025 , exécutions de fin de budget (pour avis)

La **CGT Finances** a émis un avis favorable aux actions 2025.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DE LA SOMME

BUDGET DE L'ANNÉE 2025 (CRÉDITS D' ACTIONS LOCALES – C.A.L.)

Montant du C.A.L. : 31 518,00 €

Abondement 2 848,00 €

Montant mobilisable : 34 366,00 €

Actions décidées	Budget prévisionnel	Budget exécuté	Observations
	Montants prévisionnels	Montants facturés	

Opération KADODRIVE 2024	1 120,00 €	1 120,00 €	
Cartes-cadeaux 2024	23,75 €	23,75 €	5% de remise
Cartes-cadeaux 15-17 ans 2024	14,25 €	14,25 €	5% de remise
UGAP	70,88 €	70,88 €	Commande d'assiettes et de gobelets

RETRAITES

Galette des Rois	704,80 €	704,80 €	
Boulogne sur Mer	2 238,10 €	2 238,10 €	Montant payé par les inscrits : 1.160,00 euros

ENFANTS - FAMILLE

Concours de pâques - chocolats			Annulé
Concours de pâques - goûter			Annulé

PROJETS COMPLEMENTAIRES			
Parc d'attractions Bagatelle	2 148,80 €	2 148,80 €	Montant payé par les inscrits : 615,00 euros
Guisse (Château fort + Familistère)	4 833,18 €	3 483,18 €	Montant payé par les inscrits : 1375,00 euros - 25,00 euros restitués à un agent
Marché de Noël de Bruges	4 515,76 €		Montant prévisionnel payé par les inscrits : 88x5 = 440 euros

AGENTS EN ARRET			
Amitié finances	225,00 €	213,75 €	Pour 9 agents - 5% de remise

<i>S/Total</i>	<i>15 894,52 €</i>	<i>10 017,51 €</i>	
----------------	--------------------	--------------------	--

ARBRE DE NOEL			
Spectacle	7 760,00 €	7 760,00 €	
Borne selfie	550,00 €	550,00 €	
Cartes-cadeaux	11 115,00 €	9 143,75 €	385 enfants inscrits : 25x385 - 5% de remise
Goûter	495,00 €	495,00 €	
Friandises (300 pièces)	1 098,00 €	1 098,00 €	
<i>S/Total arbre de Noël</i>	<i>21 018,00 €</i>	<i>19 046,75 €</i>	

PROPOSITIONS SI CAL POSITIF			
Cartes cadeaux 15-17 ans à 15,00 euros	800,00 €	760,00 €	80 enfants inscrits : 80x10 - 5% de remise
<i>S/Total</i>	<i>800,00 €</i>	<i>760,00 €</i>	

Montant restant prévisionnel	415,98 €		
Montant payé		29 824,26 €	

Avec les tarifs excessifs pratiqués par les autocaristes (abus liés au marché exclusif limité à 2 prestataires à tour de rôle), nous avons pu bénéficier d'un abondement au budget d'un montant de 2848 € après une demande officielle du président du CDAS. Ce qui a permis d'organiser une sortie supplémentaire (marché de Noël de Bruges).

Le solde des crédits sera utilisé pour augmenter la valeur faciale des chèques Kdodrive pour les 15-17 ans.

Concernant l'arbre de Noël, 260 enfants sont inscrits. Il aura lieu le 10 décembre prochain au cinéma Pathé. Les films choisis sont Heidi et Le Marsupilami.

Des agents ont fait part de leurs mécontentements quant à la qualité du repas lors de la sortie à Guise. FO a souligné cet état de faits afin qu'il soit consigné au procès-verbal notamment le fait que le prestataire ait changé les conditions du devis signé (et donc valant contrat) alors même que les inscriptions étaient clôturées.

La CGT Finances a demandé la mise en œuvre de la responsabilité contractuelle du prestataire.

Le Président a demandé à ce que le nécessaire soit fait pour mettre en œuvre cette responsabilité.

Le prix très attractif proposé pour la sortie au marché de Noël de Bruges (5€ par personne, le reste est financé par le budget local de l'action sociale) a permis de remplir le bus de 88 places en une journée. En fait, il y a eu 156 inscriptions dans la journée, « les premiers inscrits ont été les premiers servis ». A l'avenir, si une nouvelle situation de ce type se présente, il faudrait éventuellement prioriser les 68 agents « exclus » de la sortie à Bruges.

Projets 2026 (pour avis) ;

Des actions seront reconduites, sous réserve des autorisations budgétaires :

- Galette des rois des retraités : 29 janvier 2026 à 14 h 30 au restaurant administratif de Rollin. Si vous êtes retraité et que vous souhaitez partager un moment de convivialité, n'hésitez pas à contacter notre délégué de proximité pour vous inscrire.

- Concours de dessin de Pâques : Remise des lots le 1er avril 2026 ;
Thème : « Pâques autour du monde. »

- Sortie pour les retraités : Visite d'une cave en Champagne et ballade en bateau sur la Marne

- Différents projets ont été évoqués sous réserves des crédits budgétaires, pour les actifs :

Les Masters de feux à Compiègne (Septembre 2026)

Musée du Louvre à Paris

Les grandes eaux de Versailles (Juin 2026)

Musée d'Histoire naturelle à Paris (juin 2026)

Zoo de Thoiry (Septembre 2026)

Escape Game d'horreur à Rambures pour Halloween

Le calendrier de ces différentes actions sera mis en ligne régulièrement sur le site de l'action sociale. N'hésitez pas à le consulter.

La CGT Finances a émis un avis favorable à l'organisation de ces actions.

Séjour ASF Vacances : La destination sera Guéthary au Pays-Basque du 3 au 10 octobre 2026.

Fonds d'Innovation Locale

Il reste des places dans les différentes séances organisées: matinée pleine forme et ateliers sport et santé.
Les agents intéressés sont invités à contacter le délégué de l'action sociale.
Plus d'informations sur le site de l'[action sociale](#).

Point sur la restauration administrative

Cité administrative : ouverture du RIA prévue début février 2026 sous réserve des suites de la réunion du conseil d'administration de l'AGRIA qui aura lieu le 10 décembre prochain.

Péronne : Les subventions pour l'association ont été reconduites. Néanmoins, il convient de rechercher des solutions pérennes pour améliorer la fréquentation. Une modification des statuts de l'association pour élargir son périmètre permettant d'accueillir des agents de l'ensemble du site (et pas seulement de la DGFIP) est envisagé.

La CGT a soutenu la demande de soutien technique pour l'élaboration du projet de modification de statuts, statuts qui devront être validés par le secrétariat général pour s'assurer qu'ils remplissent les conditions d'obtention des subventions avant adoption par les adhérents lors d'une assemblée générale.

Des solutions sont également recherchées pour réduire le délai de prévenance, actuellement de 15 jours, pour commander un repas, délai qui est un frein majeur.

L'idée d'avoir recours à un traiteur qui livre des repas a été émise ; néanmoins, le recours à ce type de service expose l'association à un risque de non-perception des subventions délivrées par le secrétariat général, ce qui n'est pas envisageable.

Actuellement, l'association vit donc sur ses fonds propres.

Rollin : Différentes difficultés matérielles ont été portées à la connaissance des organisations syndicales et du Président du CDAS. Ce dernier a déclaré faire le nécessaire.

Informations diverses

Les retraités ont reçu un courriel de la délégation de l'action sociale concernant la protection sociale complémentaire. Ce courriel incite à quitter la Mgefi pour Alan et la GMF alors que les retraités ont une liberté totale de choix en matière de santé et de prévoyance.

La CGT Finances invite les retraités à ne pas tenir compte de ce courriel partisan. Si les retraité-es quittaient la mgefi au profit d'ALAN, ils perdraient toute la partie prévoyance notamment sur le volet des aides à la prise en charge de la dépendance (contrat PREMU022 mgefi) mais aussi les aides sociales proposées par la MASFIP.

Les élus CGT présents
Jacky Leroy
Patrick Le Mouillour